



POLE DEVELOPPEMENT
Direction Adjointe Développement Durable

Le 19 mai 2021

PREFECTURE DES B-D-R
ARRIVEE
DCLE

- 2 JUIN 2021

BUREAU DES INSTALLATIONS
ET TRAVAUX REGLEMENTES
POUR LA PROTECTION DES MILIEUX

PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE
Place Félix Baret - CS 80001
13 282 MARSEILLE Cedex 06

PREFECTURE DES B-D-R
COURRIER ARRIVE LE

Affaire suivie par Marion JOLIVET

N° de téléphone : 04 42 47 66 15

Courriel : marion.jolivet@mairie-fos-sur-mer.fr

N/Réf. : JH/RM/NF/MJ 2021-39

V/Réf. : Affaire suivie par M. BERTOTHY et M. BERTAGNA

02 JUIN 2021
DIRECTION DE LA CITOYENNETE
DE LA LEGALITE ET DE
L'ENVIRONNEMENT

Objet : Consultation relative au Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) des Bouches-du-Rhône

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 8 mars, réceptionné le 12 mars 2021, vous sollicitez l'avis de la commune selon l'article R.222-21 du Code de l'Environnement, sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône avant sa mise à l'enquête publique.

Au regard des enjeux que représente la qualité de l'air sur le territoire communal, il est plus qu'indispensable que l'ensemble des acteurs se mobilise au travers d'actions concrètes afin de réduire les émissions polluantes et améliorer durablement la qualité de l'air.

Ainsi, par la présente, je souhaite vous faire part de mon avis favorable au projet de Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe TROUSSIER
3^{ème} adjoint délégué
à l'Environnement



VILLE DE FOS-SUR-MER
www.fos-sur-mer.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE - ARRONDISSEMENT D'ISTRES
HÔTEL DE VILLE - AVENUE RENÉ CASSIN - BP 5 - 13771 FOS-SUR-MER CEDEX
tél : 04 42 47 70 00 - FAX : 04 42 05 52 15